

Département
du Haut-Rhin

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ
1 Rue Pierre de Coubertin
68150 RIBEAUVILLÉ

N° : 2012.1.09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nb de membres
en exercice :
35

Séance du 02 février 2012
Sous la présidence de Pierre ADOLPH

Nb de présents :
29

OBJET : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR MODIFIE DE LA PISCINE DES 3 CHATEAUX

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR

Nb de procurations :
3

Compte tenu de l'évolution de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, mais également des pratiques aquatiques actuelles, le précédent règlement approuvé en 2003 est actualisé (voir annexe).

Sur proposition du Président, le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

DECIDE

- *D'approuver le règlement intérieur modifié de la piscine des 3 Châteaux annexé à la présente*
- *De charger le Président ou son représentant de sa mise en œuvre et de veiller ou de faire veiller à son application.*
- *De charger le Président ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.*

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme

A Ribeauvillé, le 09 février 2012

Le Président,

Pierre ADOLPH.



Délibération n° 2012-1-09

Page 1/10
(dont 1 rapport en annexe)

REÇU EN PREFECTURE

le 09/02/2012

Application agréée E-legalite.com

068-246800577-20120202-2012_1_09-DE